

Le 13 mai 2009

**Réplique de Michel Arsenault, président de la FTQ
à la chronique de Alain Dubuc dans La Presse du 13 mai 2008**

Des Martiens? ... bien terre à terre!

Dans votre article du 13 mai dernier, vous écrivez que les dirigeants des syndicats du secteur public sont ni plus ni moins que des Martiens, et qu'une demande d'augmentation salariale de 11,25 % sur trois ans — alors que la récession frappe de plein fouet l'État — « c'est franchement folichon ».

Sachez, Monsieur Dubuc, que nous avons les deux pieds bien sur terre.

Tout comme vous, nous avons constaté que la rémunération globale des salariés que nous représentons accuse un retard de 12,2 % avec celle des employés du secteur privé syndiqué.

Tout comme vous, nous croyons qu'« *il y a donc de la place pour du rattrapage* ».

Vous dites que le problème n'est pas dans le principe, mais que c'est « *une question de timing* ».

Nous n'avons pas choisi l'échéance de nos conventions collectives. Le décret adopté sous bâillon en décembre 2005 par le gouvernement Charest a fixé au 31 mars 2010 cette échéance. Selon le Code du travail, nous avons l'obligation de déposer nos demandes à l'automne 2009.

Les augmentations salariales seront donc effectives les 1^{er} avril 2010, 2011 et 2012, et nous souhaitons vivement que la reprise économique soit une réalité accomplie d'ici là.

Entre-temps, nous prenons acte qu'en plein cœur de la crise, au cours du mois de février dernier, les règlements salariaux s'élevaient à 2,9 % dans l'ensemble des secteurs d'activité économiques et à 3,8 % dans le secteur privé pris isolément.

Vous dites que le gouvernement n'a pas de marge de manœuvre. Pourtant, le ministre Raymond Bachand vient d'annoncer que malgré un budget déficitaire, le gouvernement versera au Fonds des générations 715 millions de dollars cette année et 880 millions \$ l'an prochain. Monique Gagnon-Tremblay a renchéri en rappelant que 42 milliards de dollars seront dépensés d'ici 2013 en infrastructures, auxquels devraient s'ajouter 2,8 milliards \$ du gouvernement fédéral.

Ce sont là des choix bien terre à terre et c'est au gouvernement d'offrir ou non à ses employés des augmentations salariales qui marquent le respect qu'il doit avoir vis-à-vis eux, alors même qu'il a des difficultés toujours plus grandes à recruter du personnel et de les maintenir en place.

Une jeune fille a aujourd'hui davantage d'avenir salarial en devenant vendeuse dans un grand magasin plutôt que de poser sa candidature comme préposée aux bénéficiaires : 37 000 \$ contre 35 000 \$ sur un horizon de 10 ans...

Un peintre d'entretien peut espérer gagner 60 % de plus dans le secteur privé syndiqué que dans le secteur public et cela est vrai pour l'ensemble des ouvriers spécialisés.

Nous avons autant besoin de personnes qui entretiennent la tuyauterie et la ventilation de nos écoles et de nos hôpitaux et de préposées qui s'occupent de nos malades que nous avons besoin de médecins de famille.

Nous sommes convaincus que ceux et celles qui s'occupent de l'éducation de nos enfants, qui soignent nos malades, qui entretiennent les édifices publics et qui forment l'ossature de nos services publics méritent d'améliorer leur sort.

Ils ont la sécurité d'emploi, dites-vous? Elle ne vaut que sur papier. Il n'y a personne, parmi nos membres, qui bénéficie de cette disposition. Et avec la pénurie que l'on connaît et qui menace de s'amplifier, le temps est loin où quiconque pourra en bénéficier.

La vision caricaturale de la sécurité d'emploi qui fait en sorte que des employés de l'État sont tablettés et payés à ne rien faire est complètement fausse. Les personnes mises à pied dans le secteur public doivent accepter d'aller occuper un poste où il y a besoin de main-d'œuvre ou alors démissionner.

À force de gels salariaux, comme le gouvernement Charest en a imposé en 2004 et 2005, celui-ci est en train d'appauvrir la plus grande partie de sa richesse : son capital humain.

Or, Monsieur Dubuc, comme vous l'avez écrit dans votre *Éloge à la richesse*, l'enrichissement est « *la seule façon crédible d'avoir les moyens de nos aspirations.* »

Mais comme nous savons bien décoder l'information, nous sommes convaincus que dans votre esprit, cela ne vaut que pour « *certaines sportifs, artistes, cadres de haut niveau et spécialistes* », comme vous l'avez écrit dans La Presse du 28 septembre 2007.